

Important

Le traumatisme sonore aigu est une urgence médicale qu'il ne faut surtout pas négliger.

- Les chances de récupération sont fonction de l'intensité et de la durée du traumatisme.
- Traité dans les 24 heures suivant le traumatisme, les chances de récupération totale sont bonnes.
- Après 3 jours, elles sont plus limitées.
- Après 3 semaines, les chances d'amélioration deviennent faibles.

Quelques liens utiles

www.inrs.fr

www.bruit.fr

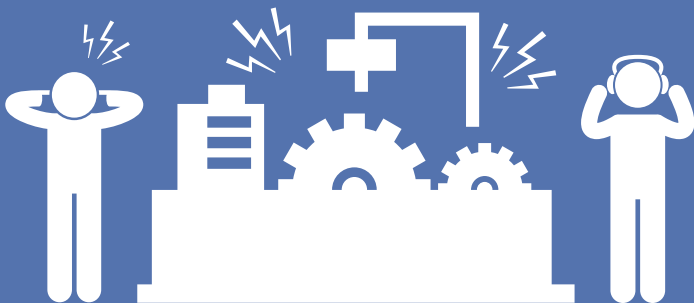
www.journee-audition.org

www.travailler-mieux.gouv.fr



Plus d'information sur notre site internet

En cas de traumatisme sonore aigu, ne perdez pas de temps, consultez un médecin traitant ou un ORL !



sstrn.fr



[sstrn_44](https://twitter.com/sstrn_44)



[sstrn44](https://www.linkedin.com/company/sstrn44)



[sstrn_44](https://www.instagram.com/sstrn_44)



[sstrn](https://www.youtube.com/sstrn)

SSTRN
Service de Santé au Travail de la Région Nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4
Tél. : 02 40 44 26 00 Fax. : 02 40 44 26 10
SIRET : 788 354 843 000 - Code APE : 8621Z



RÉSEAU **présanse**
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

LES CONSEILS du **Sstrn+**
PRÉVENTION

LE TRAUMATISME SONORE AIGU

SOYEZ VIGILANTS !

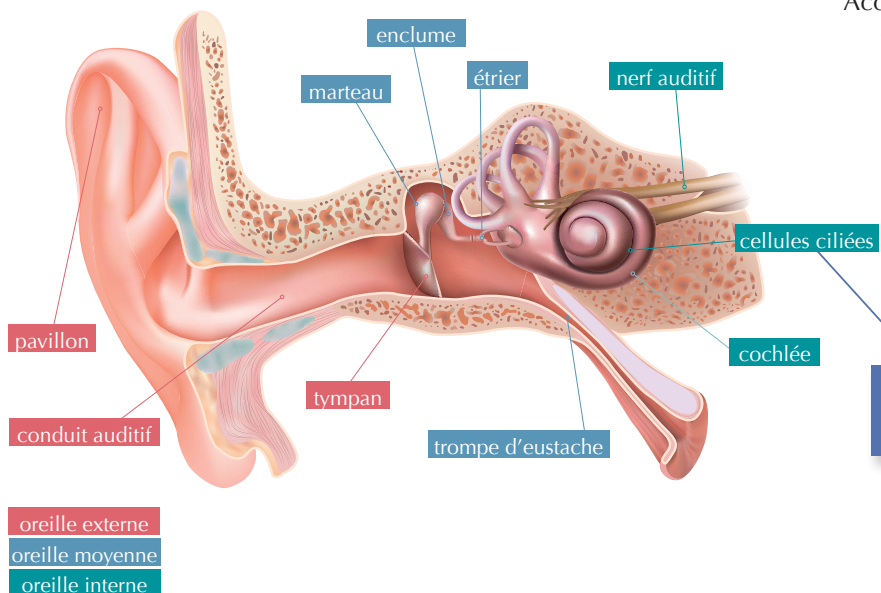
LE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL
DE LA RÉGION NANTAISE

© SSTRN - Toute reproduction, même partielle, est interdite. Document réalisé par la direction de la communication et les professionnels du SSTRN 2016/03 | Code article : sstrn-ds013 | Crédits photo : © auremar, jeremy, peterunady - Fotolia.com

ClimatePartner
climatiquement neutre
FSC PEFC



L'OREILLE LE SYSTÈME AUDITIF



LE TRAUMATISME SONORE AIGU

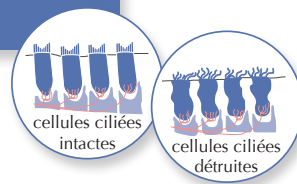
Accident auditif survenant à la suite d'une **exposition brutale à une forte source sonore**, par exemple lors d'un concert, d'une détonation, d'un cri puissant près de l'oreille, d'un choc métallique...



Quelles conséquences ?

Le traumatisme sonore peut détruire les cellules ciliées de manière irréversible et entraîner une surdité.

La destruction de ces cellules est **irréversible !**



Quels peuvent être les symptômes ?

- Otalgie : douleur dans l'oreille.
- Sensation d'oreilles bouchées.
- Acouphènes : sifflement ou bourdonnement d'oreilles. Il peut être perçu dans une seule oreille ou bien dans les deux oreilles en même temps.
- Hyperacousie : perception exacerbée des sons du quotidien.
- Hypoacousie : baisse de l'audition.



Que faire en cas de traumatisme sonore aigu ?

- Informer immédiatement son employeur.
- Déclarer l'incident sur le registre des accidents bénins ou faire une déclaration d'accident du travail en cas de traumatisme important avec symptômes associés décrits ci-dessus.
- En cas de persistance des symptômes au-delà de plusieurs heures (12 heures), consulter son médecin traitant ou un médecin ORL en urgence, qui réalisera un audiogramme et vous prescrira si nécessaire un traitement médicamenteux.
- Le repos sonore (dont la durée sera adaptée par le prescripteur selon la situation) est indispensable dans les suites du traumatisme.



COMMENT REÇOIT-ON LES SONS ?

- Les ondes sonores sont captées par le pavillon qui va les diriger dans le conduit auditif jusqu'à la membrane du tympan (oreille externe).
- La membrane va vibrer sous l'effet de pression des ondes et activer la chaîne des osselets (marteau, enclume, étrier) qui à son tour va transmettre les vibrations à l'oreille interne (oreille moyenne).
- Les cellules ciliées réagissent aux vibrations et envoient, par le nerf auditif, des impulsions jusqu'au cerveau où le signal sera interprété (oreille interne).

LA PRÉVENTION

- Soyez acteur de la protection de votre audition. Il est important de signaler des situations bruyantes ou gênantes et de proposer des solutions d'amélioration.
- Votre employeur doit mettre à votre disposition des protecteurs individuels contre le bruit (bouchons d'oreilles, casque...). Pour être efficace, un protecteur individuel doit être porté **pendant 100% du temps d'exposition au bruit !**
- Portez systématiquement des protecteurs individuels lors de toute activité à risque.
- Lors de la visite médicale du travail ou de l'entretien infirmier, un audiogramme de référence puis de surveillance vous sera proposé.
- N'hésitez pas à demander des conseils sur l'entretien et la bonne mise en place de vos protecteurs.

**LE TRAUMATISME SONORE AIGU
EST UNE URGENCE MÉDICALE
QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS NÉGLIGER.**

